Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale
Westschweizer Bibliotheksverbund
Rete delle biblioteche della Svizzera occidentale
Library Network of Western Switzerland

Objet	**Plan stratégique RERO 2008-2012** **Texte soumis à la CUSO**	**Date**	13.10.2007
		Version	8.6
A	**CUSO (Conférence universitaire de Suisse occidentale)**		
De	**Conseil exécutif RERO, par son président Christian Pilloud**		

www.rero.ch info@rero.ch
tél: +41 27 721 85 85 fax: +41 27 721 85 86 av. de la Gare 45 CH – 1920 Martigny

Version 8.6 du 13 octobre 2007

Plan stratégique de RERO pour les années 2008–2012

Table des matières

1 *Executive summary* ... 3
2 RERO en 2007 et au-delà ... 4
2.1 Identité et acquis ... 4
2.2 Insuffisances et difficultés ... 5
Insuffisances perçues par les usagers ... 5
Difficultés liées à la gouvernance ... 5
Difficultés liées à la structure de réseau ... 5
Insuffisance de moyens et de compétences ... 6
Insuffisance de la marque « RERO » ... 6
2.3 Contexte dans lequel RERO évoluera dans les prochaines années ... 6
Evolution de la toile ... 6
Information disponible sur la toile ... 7
Outils de recherche sur la toile ... 7
Pérennité de l'information ... 7
Systèmes de gestion de bibliothèque ... 7
Rôle du livre ... 7
Publications numériques ... 8
Apparition de nouveaux standards ... 8
Pression financière et exigence d'efficacité ... 8
Contexte politique ... 8
Autres réseaux ... 8
2.4 Chances que RERO peut et doit saisir ... 9
2.5 Menaces pesant sur l'avenir de RERO ... 9
3 Objectifs stratégiques 2008–2012 ... 10
3.1 Développement de nouvelles prestations aux usagers ... 10
3.2 Développement de nouvelles prestations bibliothéconomiques et administratives ... 11
3.3 Catalogage des fonds patrimoniaux, fonds d'archives et manuscrits ... 12
3.4 Enrichissement des ressources documentaires ... 12
3.5 Développement de compétences dans le domaine de la numérisation et celui de l'archivage pérenne ... 13
3.6 Activités à réexaminer ... 14
4 Organisation et fonctionnement ... 14
4.1 Réforme de la gouvernance et de la structure ... 14
4.2 Promotion des échanges d'expériences faites ... 15
4.3 Amélioration de l'information des usagers et de la formation du personnel 15
4.4 Amélioration de la cohérence du réseau ... 16

Texte soumis à la CUSO

5 Adoption et mise en œuvre plan stratégique 16
5.1 Adoption du plan stratégique 16
5.2 Mise en œuvre du plan stratégique 16
6 Références 16

Document d'accompagnement

Un « Document d'accompagnement » au présent plan stratégique donne quelques indications sur la démarche utilisée, sur le périmètre de planification et répond à quelques questions fréquemment posées. En outre il présente le bilan du plan stratégique précédent.

Convention typographique

Les mots soulignés en pointillé dans le texte de ce document sont brièvement expliqués dans le petit vocabulaire qui suit.

Vocabulaire

autorité de tutelle	instance à laquelle est subordonnée une bibliothèque ou une autre entité du réseau et qui, en général, en assure le financement
bibliothèque affiliée	bibliothèque faisant partie de RERO
CUSO	Conférence universitaire de Suisse occidentale
lecteur	client inscrit dans une bibliothèque du réseau
Digital Rights	restrictions d'utilisation limitant la consultation de documents électroniques
fonds patrimoniaux	fonds constitués de livres et de documents audiovisuels présentant un intérêt culturel majeur
open access	un document est dit *open access* s'il est librement disponible sur la toile
patrimonial	voir « fonds patrimoniaux »
texte intégral	un document est dit être disponible en texte intégral (*full text*) si l'intégralité de son contenu est accessible à travers la toile
toile	*world wide web* (WWW)
usager	internaute qui consulte le catalogue ou client d'une des bibliothèques du réseau ; ci et là plus généralement : personne utilisant un service

Texte soumis à la CUSO

1 *Executive summary*

RERO, le réseau des bibliothèques de Suisse romande est bien établi. Il dessert 230'000 lecteurs, dont 50'000 étudiants dans les universités et la HES de Suisse occidentale. Il est l'instrument de la politique documentaire commune des cantons romands et constitue une plateforme d'échanges permettant aux bibliothèques affiliées de tirer profit des expériences et du travail des autres. Une centrale assure la coordination entre les sites et la fourniture de services et de prestations ; elle entretient et développe l'infrastructure informatique et télématique du réseau et assume certaines tâches transversales, telles que la veille technologique et la formation du personnel.

Des améliorations sont cependant nécessaires pour pallier à certaines insuffisances : le réseau souffre de défauts liés à sa structure fédérative, d'une insuffisance de moyens empêchant certains développements ambitieux et du fait que, malgré la qualité de ses prestations, RERO est mal connu. En outre diverses améliorations techniques et administratives sont souhaitées par les usagers.

Dans les années à venir, RERO doit tenir compte de la rapide évolution des techniques de l'information. Le développement de la toile (*world wide web*) se poursuivra. De plus en plus de publications seront disponibles, gratuitement ou non, sous forme numérique. Malgré cette évolution et les progrès de la technique des moteurs de recherche, les bibliothèques conserveront leur importance en raison notamment de la systématique et de la cohérence propres à un catalogue entretenu de manière professionnelle. Elles doivent s'intégrer le mieux possible à la toile et y présenter leurs fonds sous peine de voir ceux-ci tomber dans l'oubli.

Ce plan stratégique définit les axes sur lesquels RERO doit porter ses efforts :

- développer de nouvelles prestations aux usagers : améliorer les outils de recherche, mieux intégrer les différentes étapes de ce que l'usager considère comme un seul processus de travail (*one stop shop*), améliorer l'interactivité du système en promouvant les échanges d'information entre les différentes catégories de personnes qui l'utilisent ;
- développer de nouvelles prestations bibliothéconomiques et administratives, afin de réduire le temps que le personnel doit consacrer aux traitements techniques, de diminuer les coûts de fonctionnement des bibliothèques et de simplifier la gestion des usagers ;
- enrichir le catalogue par des notices décrivant les fonds patrimoniaux des bibliothèques affiliées ;
- enrichir les fonds par des documents numériques et numériser les fonds patrimoniaux les plus intéressants ;
- développer l'accès en ligne à la documentation ;
- développer les compétences dans le domaine de la numérisation et celui de l'archivage pérenne.

RERO devra aussi réformer sa gouvernance et sa structure :

- préciser le rôle de ses organes et adapter en conséquence ses procédures décisionnelles ;
- promouvoir la mutualisation des prestations et l'échange d'expériences faites, coordonner la veille technologique et lancer des projets novateurs ;
- améliorer l'information des usagers et la formation du personnel.

Texte soumis à la CUSO

2 RERO en 2007 et au-delà

2.1 Identité et acquis

L'acronyme RERO (pour RÉseau ROmand) désigne le **réseau des bibliothèques de Suisse occidentale [1]**. A ce titre, RERO regroupe la plupart des bibliothèques universitaires, publiques et patrimoniales des cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud. Par son riche catalogue collectif, il met en commun les ressources documentaires d'environ 215 bibliothèques, permettant à quelque 230'000 lecteurs, dont la dizaine de milliers de collaborateurs[1] et les 50'000 étudiants des quatre universités romandes (Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel) et de la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), d'accéder à plus de 8 millions de documents disponibles dans les bibliothèques affiliées. RERO est également une bibliothèque numérique alimentée par les documents électroniques provenant des diverses institutions qu'il dessert et offrant aux usagers l'accès à des publications numériques.

Par l'intermédiaire de son organe de tutelle, la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO) [2], RERO constitue **l'instrument de la politique documentaire commune des cantons romands**.

Une **centrale** assure la **coordination entre les sites** et fournit aux bibliothèques diverses **prestations et produits,** tels que statistiques, bibliographies, inventaires et synthèses destinées au contrôle de qualité. Elle entretient et développe l'**infrastructure informatique et télématique** du réseau ; à ce titre elle entretient les relations avec les fournisseurs et assure la sauvegarde des données confiées. En outre elle assume certaines tâches transversales, telles que la **veille technologique** et la **formation** permettant au personnel de bien utiliser les outils dont il dispose.

Les **sites** (coordinations locales et bibliothèques) déploient certaines **prestations communes** aux services d'information documentaire de leur région.

En tant que fédération de bibliothèques conservant chacune une large autonomie au sein du réseau, RERO constitue une **plateforme d'échanges** permettant à ces bibliothèques de tirer profit des expériences et du travail des autres : on citera que l'on élabore et applique des règles communes, notamment pour le catalogage, et que les notices bibliographiques ne doivent être saisies qu'une seule fois, ce qui contribue à leur qualité et à l'efficacité de l'ensemble.

Le prêt entre bibliothèques permet à un lecteur, quelle que soit celle où il est inscrit, d'emprunter tout document disponible dans une des bibliothèques du réseau.

RERO est **ouvert aux bibliothèques de Suisse romande** qui n'y sont pas encore affiliées ; il favorise leur adhésion par **des conditions d'accueil qui facilitent leur intégration et leur participation à son fonctionnement**.

RERO **contribue activement aux efforts entrepris au niveau national** pour améliorer l'accès aux ressources documentaires dont ont besoin les acteurs du monde de la formation, de la recherche et de la culture, mais aussi le grand public. RERO s'engage à côté des autres bibliothèques suisses dans des **projets novateurs et fédérateurs**, comme par exemple le projet *E-lib.ch* [3].

[1] Afin d'en faciliter la lecture, ce document a été rédigé sans formulations épicènes. Il se conforme à l'usage traditionnel de la langue française : les substantifs masculins désignent tant les femmes que les hommes.

Texte soumis à la CUSO

2.2 Insuffisances et difficultés

RERO existe et fonctionne : dans un paysage de l'information en constante mutation, sa pérennité parle depuis plus de vingt ans pour ses qualités et sa capacité à répondre aux besoins des bibliothèques membres et de leurs usagers. Dans l'ensemble, son organisation et son fonctionnement sont efficaces, même si certains aspects ne sont pas à l'abri de critiques justifiées. Pour apporter les améliorations nécessaires, il est nécessaire de **baser le plan stratégique sur une appréciation aussi lucide que possible des insuffisances et lacunes les plus fréquemment relevées** par ses différents clients, qu'ils soient bibliothécaires, usagers, partenaires, membres de ses organes ou des autorités de tutelle.

Insuffisances perçues par les usagers

Les outils de recherche, tout en étant similaires à ce que l'on trouve dans la plupart des bibliothèques et malgré les évolutions de ces dernières années, ne sont parfois pas assez flexibles et performants pour les usagers exigeants, ni assez intuitifs pour un public habitué à utiliser des moteurs de recherche sur la toile.

Les règles d'utilisation (tarifs, délais, etc.) diffèrent d'une bibliothèque du réseau à l'autre ; cela est incommodant pour un lecteur qui passe de l'une à l'autre et qui doit, de plus, se soumettre chaque fois aux formalités d'inscription complètes.

Difficultés liées à la gouvernance

Les procédures conduisant à une décision sont souvent lourdes et longues ; cela est dû au nombre de personnes qu'il faut consulter ou qui veulent faire entendre leur avis, mais aussi au manque de clarté dans les attributions des différents organes.

Difficultés liées à la structure de réseau

RERO étant un réseau de nature fédérative, les bibliothèques membres dépendent de différentes autorités de tutelle et évoluent dans des structures locales indépendantes de RERO. Le problème de l'archivage numérique patrimonial est exemplaire : dans certains cas, l'autorité de tutelle acceptera peut-être qu'une bibliothèque mette en œuvre une solution dans le cadre de RERO, développée en collaboration avec les autres bibliothèques membres ; mais elle pourrait aussi imposer l'utilisation d'une infrastructure cantonale commune aux différentes institutions culturelles dont elle a la responsabilité, telles que les musées, les archives ou les services archéologiques. Suivant l'avancement des projets de RERO, cela peut conduire à des choix différant d'un site à l'autre.

Le réseau doit chercher à satisfaire des usagers d'une grande diversité, allant des chercheurs universitaires au grand public, dont les besoins sont très différents les uns des autres et parfois contradictoires.

La vitesse à laquelle se développe le réseau ne correspond pas toujours à celle de l'évolution technique et aux changements dans les attentes ou besoins des usagers. Ainsi la réalisation d'idées novatrices prend beaucoup de temps. Il s'ensuit que l'on assiste à certains développements locaux qui ne sont pas coordonnés avec les partenaires, même dans des domaines qui devraient ou pourraient être mutualisés.

Il est parfois difficile, en raison d'un manque de bonne volonté, de réunir les compétences existant à différents endroits pour conduire des projets en commun.

Texte soumis à la CUSO

Dans certains domaines l'intégration du réseau est trop faible ; ainsi RERO n'a pas de stratégie commune de formation continue des bibliothécaires ; en outre certaines pratiques (telles que la durée du prêt et le niveau de détail du catalogage de certains documents) diffèrent d'une bibliothèque à l'autre, ce qui complique la collaboration.

Insuffisance de moyens et de compétences

Les moyens de RERO ne suffisent pas pour conduire des projets d'envergure. C'est actuellement le cas dans deux domaines cruciaux : les moteurs de recherche et la pérennisation des données et des documents (voir plus bas, sous « Pérennité de l'information » dans la section 2.3).

RERO dépend d'un seul fournisseur de systèmes de gestion de bibliothèques et n'a qu'une faible influence sur l'évolution du système ; les besoins spécifiques, différents de ceux d'autres clients du fournisseur en question, sont cependant assez rares. Certains prétendent parfois que cette dépendance se répercute fâcheusement tant sur les prix que le réseau se voit imposer que sur la qualité des services ; diverses comparaisons montrent cependant que ce reproche est largement infondé.

Insuffisance de la marque « RERO »

RERO est inconnu du grand public ; RERO est mal connu des autorités politiques et même des bibliothécaires.

2.3 Contexte dans lequel RERO évoluera dans les prochaines années

Il est toujours périlleux de tenter une prévision, surtout dans un domaine tel que celui des techniques de l'information : il peut s'avérer que l'on s'est complètement ou partiellement trompé ou que l'on n'a pas anticipé une révolution. Un plan stratégique doit cependant être basé sur quelques hypothèses. Celles qui sont énoncées ici sont d'autant plus plausibles qu'elles ne constituent qu'une extrapolation des tendances observées durant les dernières années : ce sont les hypothèses dont on peut déduire les défis que RERO devra probablement relever, ainsi que les risques que vraisemblablement il courra.

Dans ce qui suit, le futur marque des évolutions plus probables que celles formulées au conditionnel.

Evolution de la toile

Le rôle de la toile (*world wide web*) dans la vie de tous les jours ne fera que croître et son évolution se poursuivra. En simplifiant quelque peu, on peut dire qu'elle a passé de la présentation de contenus statiques qui apparaissaient et disparaissaient à celle de contenus dynamiques basés sur des banques de données constamment mises à jour ; à l'avenir elle sera de plus en plus un réceptacle d'applications interactives. Tout en restant un outil de diffusion et de visualisation de données, la toile offrira donc aux usagers de plus en plus de possibilités de traiter leurs propres données, de les comparer avec d'autres informations et aussi de communiquer avec d'autres usagers ; la différence entre informations et applications s'y estompera de plus en plus. Ces applications seront mieux incorporées aux outils de travail et de communication des usagers.

Le terme *Web 2.0* est parfois utilisé pour désigner cette évolution, qui d'ailleurs n'est que le prolongement de tendances qui ont existé dès le début.

Texte soumis à la CUSO

Information disponible sur la toile

Par rapport à aujourd'hui, la diversité des informations disponibles et des services offerts sur la toile se sera encore fortement développée. Dans l'esprit du public, la toile sera plus ou moins **identifiée à l'ensemble de l'information disponible dans le monde**. Par contraposition, une information qui n'est pas immédiatement accessible sur la toile (ou au moins accessible par le truchement de la toile dans un délai de quelques heures ou de quelques jours) n'existera pratiquement plus.

Le problème de la qualité de l'information disponible sur la toile sera encore plus lancinant qu'aujourd'hui. Les éditeurs (au sens le plus large du terme) assurant une certaine qualité de l'information présentée joueront de ce fait un rôle crucial, mais pourraient continuer de profiter de leur situation pour dicter des prix exorbitants et d'autres conditions ou restrictions peu favorables au public : les systèmes de gestion des droits d'accès (*Digital Rights Management*) pourraient notamment être préjudiciables tant à l'accès à l'information qu'à l'efficacité du travail. La marchandisation de l'information pourrait ainsi se développer avec toutes les conséquences qu'elle entraîne sur tous ceux dont les moyens sont limités.

Outils de recherche sur la toile

Des outils de recherche intelligents, flexibles et performants permettront de mieux personnaliser la recherche de l'information disponible sur la toile. Un usager y accédera en général à travers son portail préféré. Il se constituera sa propre bibliothèque virtuelle, qui contiendra toute la documentation dont il a besoin pour ses occupations et pour ses loisirs ; elle sera directement incorporée à ses applications.

Malgré les améliorations de la performance des outils de recherche, les usagers seront de plus en plus confrontés au problème de la pertinence de l'information trouvée, sans parler de la difficulté d'assimiler les informations obtenues (infobésité).

Pérennité de l'information

Certains supports d'information existant actuellement ne seront plus lisibles, soit parce que l'appareillage nécessaire pour les lire sera tombé en panne ou aura disparu (obsolescence), soit parce que les supports auront été altérés par le temps (vieillissement). Une partie de l'information concernée sera reprise sur de nouveaux supports, une autre partie sera perdue définitivement.

Systèmes de gestion de bibliothèque

Certains fournisseurs de systèmes intégrés de gestion de bibliothèque (SIGB) existant actuellement auront disparu, de nouveaux seront apparus. Des standards permettront d'assurer partiellement l'interopérabilité des systèmes ou de certaines composantes. Dans cette perspective, des SIGB ou parties de tels systèmes seront disponibles en *open source*[2], ce qui permet d'y intégrer de nouvelles fonctionnalités ou de les adapter à des besoins spécifiques.

Rôle du livre

Les techniques modernes de l'information joueront un rôle prépondérant dans la **recherche** de l'information, pour accéder aux contenus et pour commander des livrai-

[2] Un logiciel est dit *open source* si tout le monde peut en lire et modifier le programme.

Texte soumis à la CUSO

sons. En revanche le rôle du livre en tant que **support** de l'information ne changera guère, car en général il assure à la fois une grande lisibilité, la pérennité, la cohérence et la qualité de son contenu. Il restera un véhicule privilégié de la transmission du **savoir**, alors que la toile restera en premier lieu un pourvoyeur d'**informations**.

Publications numériques

De plus en plus de documents seront publiés sous forme numérique, parallèlement ou non à la distribution traditionnelle sur papier.

Les uns resteront gratuits, qu'il s'agisse de publications de scientifiques qui les déposent eux-mêmes sur la toile ou d'articles publiés dans le mouvement *Open Access*[3] après avoir été contrôlés par des pairs.

Les autres resteront des produits commerciaux : il s'agit notamment de périodiques, de tables de matières et de résumés de livres, ainsi que d'ouvrages de référence, comme des dictionnaires et des lexiques.

Apparition de nouveaux standards

La mise en application de nouveaux standards peut demander un grand effort. Il est prévisible que ce sera le cas notamment pour le catalogage : le standard *Resource Description and Access* est en cours d'élaboration et sera sans doute publié avant 2012.

Pression financière et exigence d'efficacité

La pression financière sur les services publics sera maintenue ; en cas d'évolution défavorable de la conjoncture, cette pression pourrait même augmenter. Les services publics devront régulièrement démontrer leur efficacité et prouver qu'ils se concentrent sur ce qui apparaîtra (momentanément) comme étant le plus important. La rentabilité étant souvent exprimée en chiffres par des indicateurs périodiquement mis à jour, l'importance de ce qui n'est guère quantifiable ou qui n'est rentable qu'à plus long terme pourrait échapper aux faveurs du public et des responsables politiques.

Contexte politique

La loi fédérale sur l'aide aux universités (LAU) datant du 8 octobre 1999 va subir une révision, ce qui pourrait avoir des conséquences sur le financement des universités, donc indirectement sur celui des bibliothèques des hautes écoles et celui du réseau.

La Loi fédérale sur le droit d'auteur (LDA) est en cours de révision ; il est possible que cela ait un impact sur RERO.

La structure des organes politiques de coordination dans le domaine de la culture et de la formation pourrait être modifiée : une telle modification pourrait toucher notamment la CUSO.

Autres réseaux

Des réseaux de bibliothèques seront créés, étendus ou perfectionnés un peu partout dans le monde. Trois exemples proches, qui ont une finalité semblable à celle de RERO, illustrent cette tendance :

[3] Le *Budapest Open Access Initiative* [4] (2001) est considéré comme le rassemblement fondateur du mouvement Open Access. L'*Open Archives Initiative* [5] définit des standards pour l'échange et la valorisation d'archives numériques.

Texte soumis à la CUSO

- Le réseau de réseaux suisse-allemand *Informationsverbund Deutschschweiz* [6] (IDS) englobe les réseaux de bibliothèques des universités de Suisse alémanique et le *Netzwerk von Bibliotheken und Informationsstellen der Schweiz* [7] (NEBIS), qui regroupe les bibliothèques du domaine de écoles polytechniques fédérales, celles de l'Université de Saint-Gall et celles de diverses Hautes écoles spécialisées ; en tout il comprend plus de 400 bibliothèques, notamment les bibliothèques de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) relevant des domaines techniques.
- Comme RERO, le réseau français Sudoc [8] a été créé autour de bibliothèques d'universités et de grandes écoles ; il regroupe actuellement plus de 1000 bibliothèques appartenant à 160 établissements et en accueille d'autres chaque année.
- Le projet *Dreiländerkatalog* [9] s'est fixé pour objectif de permettre dans un avenir proche de chercher un ouvrage avec une seule requête dans toutes les bibliothèques de langue allemande. Actuellement de nombreuses bibliothèques allemandes et autrichiennes, avec 60 millions de titres, y sont affiliées.

2.4 Chances que RERO peut et doit saisir

RERO peut et doit jouer un rôle majeur dans la **satisfaction du besoin croissant d'informations fiables et les plus complètes possible pour son public** en Suisse romande et au delà, notamment dans le domaine des sciences humaines et sociales (au sens que prend ce terme dans le monde suisse de l'éducation et des sciences). Ne pouvant pas offrir toute l'information dont son public a besoin, RERO peut et doit **participer au développement de l'interopérabilité des bibliothèques et de leurs systèmes de gestion**.

RERO peut et doit **enrichir ses collections numériques accessibles en ligne**, ce qui ne sera possible qu'avec une collaboration au niveau national.

RERO peut et doit **exploiter et valoriser son riche patrimoine culturel**, notamment les ouvrages en partie anciens qu'il est plus ou moins seul à détenir.

RERO peut et doit **enrichir son catalogue par des données complémentaires** permettant de mieux décrire le contenu des ouvrages répertoriés pour le rendre accessible aux moteurs de recherche.

RERO peut et doit **participer aux efforts de développement de l'*e-learning* des hautes écoles romandes** dans le domaine de l'information documentaire.

2.5 Menaces pesant sur l'avenir de RERO

Si RERO ne prenait pas les mesures adéquates, des **tendances centrifuges** pourraient apparaître en raison notamment de la lenteur de certaines réalisations (voir section 2.2 sous « Difficultés liées à la structure de réseau ») : certaines bibliothèques pourraient peu à peu chercher à faire cavalier seul, du moins dans certains domaines.

Si RERO ne prenait pas les mesures adéquates, **certaines ressources pourraient être perdues définitivement** en raison du vieillissement et de l'obsolescence des supports d'information (voir section 2.2 sous « Pérennité de l'information »).

Un soutien financier insuffisant pourrait **empêcher RERO de conduire des développements nécessaires** à assurer la qualité des services exigés du public, qui pourrait se tourner vers d'autres solutions ; à moyen terme celles-ci pourraient cependant s'avérer

Texte soumis à la CGO

bien plus onéreuses. Un soutien financier insuffisant pourrait également toucher les bibliothèques affiliées et les **empêcher de tenir à jour leurs collections**.

Le problème financier pourrait être aggravé par la marchandisation progressive de l'information qui entraînerait des **coûts sans cesse croissants**.

Si les milieux de la science et de la culture ne réussissaient pas à sensibiliser la population et les politiciens à la question, une partie du public pourrait **remettre en question la nécessité des bibliothèques** dans un monde où les esprits superficiels s'imagineraient pouvoir trouver toute information utile sur la toile.

3 Objectifs stratégiques 2008–2012

Tout en continuant d'adhérer aux principes fondant son identité et en consolidant les acquis mentionnés dans la section 2.1, RERO veut poursuivre son développement en se concentrant sur des points considérés comme particulièrement importants pour l'avenir.

3.1 Développement de nouvelles prestations aux usagers

a. En 2012 RERO aura sensiblement **amélioré les outils de recherche de documents** à disposition des usagers en offrant la possibilité de les incorporer, suivant leurs besoins, à leur environnement de travail habituel.

Les améliorations qui peuvent être envisagées portent notamment sur les points suivants :

- traitement de fautes de frappe ;
- filtres simples et efficaces, permettant à l'usager de préciser des critères tels que la nature, l'accessibilité, la langue du document ou son aire géographique ;
- extension du champ d'une recherche (recherche dans le contenu des documents disponibles en texte intégral et recherche dans d'autres bibliothèques et dans différents catalogues de RERO par une seule requête) ;
- extension du sujet d'une recherche (une seule requête déclenchant automatiquement la recherche de synonymes des mots-clés donnés par l'usager, mais aussi de variantes grammaticales[4] ou dialectales[5], de termes possédant la même racine linguistique[6], de termes issus de la décomposition de mots composés[7] ou de versions dans d'autres langues[8] de ces mots-clés) ;
- navigation par classification, permettant à un usager ne connaissant par la terminologie d'un domaine qui l'intéresse de parvenir à des documents pertinents en navigant dans une ontologie[9] ;

[4] Ainsi l'adjectif « public » possède la variante grammaticale « publiques ».

[5] Ainsi « septante » constitue une variante dialectale de « soixante-dix ».

[6] Ainsi le verbe « percevoir » possède la même racine linguistique que « perception ».

[7] Ainsi une requête avec le mot-clé « Ladendiebstahl » déclencherait une requête sur les termes « Laden » et « Diebstahl ».

[8] Ainsi une requête avec le mot-clé « gouvernement » déclencherait les requêtes sur les termes « *Regierung* » et « *government* ».

[9] Le terme « ontologie » désigne un ensemble structuré de concepts organisés selon les différentes relations qui existent entre elles.

Texte soumis à la CUSO

- intégration avec un moteur de recherche général (recherche dans Google – ou autre – parallèlement à celle dans le catalogue de RERO et collation des résultats) ;
- classement des résultats d'une recherche en fonction de la pertinence, selon des critères choisis par l'usager ;
- traitement de requêtes formulées en langue naturelle.

De tels développements doivent être précédés d'une analyse des besoins et d'un examen de la faisabilité. Ils doivent être conduits en collaboration avec des spécialistes de ces questions, notamment dans les hautes écoles romandes ou suisses.

b. En 2012 RERO aura mieux intégré les différentes étapes de ce que l'usager considère comme un seul processus de travail **(*one stop shop*)**.

Il est fastidieux pour un usager de devoir explicitement passer d'une application à une autre pour les opérations qui appartiennent au même processus de travail : pour lui, un tel processus est constitué des opérations qui vont de la recherche de documents par une requête, en passant par la consultation de ceux qui sont disponibles en texte intégral, jusqu'à l'exploitation en ligne de ces derniers ou à la livraison de ce qui l'intéresse par un **système de fourniture directe (« *one stop shop* »)**.

c. En 2012 RERO aura amélioré l'**interactivité** de son système en promouvant les échanges d'information entre toutes les catégories de personnes qui l'utilisent.

On peut envisager les services suivants :

- envoi d'informations (par exemple par des flux *RSS*[10]) aux usagers ;
- dialogue avec les usagers et entre les usagers (*blogs* et forums de discussion) ;
- prise en compte de l'avis des usagers (*rating*) ;
- implication des usagers (*tagging*).

Ces services doivent être incorporés, comme les précédents, aux processus de travail des usagers.

3.2 Développement de nouvelles prestations bibliothéconomiques et administratives

a. Pendant les années 2008 à 2012, RERO continuera à développer de **nouvelles prestations** pour les bibliothécaires**,** afin de **réduire le temps qu'ils doivent consacrer aux traitements techniques**, ce qui leur permettra de mieux aider les usagers, et afin de **diminuer les coûts de fonctionnement** des bibliothèques membres.

Même si de notables progrès ont été accomplis pendant les dernières années, on constate que RERO n'exploite pas encore suffisamment les synergies possibles, notamment pour réduire les coûts d'exploitation des bibliothèques affiliées ; c'est même le cas dans les domaines qui semblent s'y prêter le mieux, tels que l'importation de notices. Il

[10] Un flux RSS (abréviation de *Really Simple Syndication* – souscription vraiment simple) sert à rendre attentifs les usagers aux mises à jour de sites dont le contenu change fréquemment, un usager souscrivant aux flux qui l'intéressent.

Texte soumis à la CUSO

est donc nécessaire de procéder, pour tous les types de tâches, à une analyse des possibilités, puis de lancer les développements les plus prometteurs.

Les petites bibliothèques disposant de peu de personnel qualifié doivent pouvoir acheter auprès des organes du réseau certaines prestations qu'elles ne peuvent assumer avec leurs propres forces.

b. En 2012, RERO aura fortement **simplifié la gestion des usagers**, en tenant compte notamment du fait que de plus en plus souvent les lecteurs utiliseront plusieurs bibliothèques.

Les usagers des bibliothèques sont de plus en plus mobiles ; en raison de la coordination entre les hautes écoles et du partage des tâches auquel elles tendent, cela est spécialement vrai pour les enseignants et les étudiants du degré tertiaire. Dans l'intérêt tant des bibliothèques que de leurs usagers, les efforts de mutualisation de gestion des lecteurs doivent être poursuivis et les possibilités de BibliOpass[11] encore mieux exploitées.

3.3 Catalogage des fonds patrimoniaux, fonds d'archives et manuscrits

a. En 2012 les bibliothèques affiliées à RERO auront entrepris des actions systématiques et coordonnées pour **enrichir le catalogue par des notices décrivant leurs fonds patrimoniaux dans les domaines où ceux-ci sont intéressants**.

Comme relevé dans la section 2.4, les bibliothèques de RERO disposent de documents anciens, dont certains sont plus ou moins uniques dans le monde. L'existence de tels documents n'est souvent connue que de quelques spécialistes travaillant sur place. La façon la plus efficace de valoriser ces fonds consiste évidemment à les saisir dans un catalogue accessible à travers la toile.

b. En 2012 RERO aura défini une **politique concernant l'inclusion dans le catalogue de manuscrits et de fonds d'archives**.

Les manuscrits et fonds d'archives posent un certain nombre de problèmes particuliers : leur catalogage est en partie soumis à certaines normes, l'unité à cataloguer est moins bien définie que dans le cas du livre et leur structure même implique un traitement spécial.

3.4 Enrichissement des ressources documentaires

a. En 2012 les bibliothèques affiliées à RERO auront sensiblement **enrichi leurs fonds par des documents numériques**.

Pour les bibliothèques de RERO, il s'agit d'acquérir pour leurs lecteurs le droit d'accéder aux documents, notamment aux revues, publiés sous forme numérique.

[11] La carte de lecteur BibliOpass, reconnue par 600 bibliothèques nationale, cantonales et universitaires, permet à un lecteur de bénéficier de facilités d'inscription et d'emprunter des documents directement.

Texte soumis à la CUSO

Les documents en *open access* posent un problème particulier : les documents que leurs auteurs mettent à disposition eux-mêmes sur la toile, par exemple en les déposant dans le site de leur institut, ne sont souvent plus publiés dans des périodiques ou des livres : la plupart de ces auteurs, qui travaillent en général dans les hautes écoles, ne sont pas conscients du fait qu'ils pourraient grandement faciliter l'accès à ces documents en les incorporant à un catalogue. De ce fait, il est nécessaire de parvenir à un changement culturel dans les instituts de recherche, une tâche incombant aux autorités des hautes écoles.

Comme il a été relevé dans la section 2.3 sous le titre « Information disponible sur la toile » les restrictions que constituent les *Digital Rights*, contenus dans les documents mêmes, en limitent l'accès. La législation prévoit des sanctions contre ceux qui contournent ces restrictions. Pour néanmoins assurer l'uniformité des services offerts par le réseau à ses différents publics, les livres électroniques (*e-books*) qu'achèteront les différentes bibliothèques affiliées doivent être ouverts à tous les lecteurs de RERO, ce qui peut suggérer de centraliser la gestion des *Digital Rights*.

b. En 2012, les bibliothèques affiliées à RERO auront sensiblement **développé l'accès direct à la documentation** patrimoniale en leur possession par un effort significatif de numérisation de celle qui est particulièrement intéressante.

Le catalogage des fonds patrimoniaux auquel fait référence la section 3.3 ne constitue qu'une première étape : elle permet de connaître l'**existence** de tel document ancien. L'**accès** au document lui-même exige un effort logistique d'autant plus grand que la personne intéressée se trouve plus éloignée de la bibliothèque qui le détient, à moins que le contenu du document soit numérisé et accessible par la toile.

3.5 Développement de compétences dans le domaine de la numérisation et celui de l'archivage pérenne

a. En 2012 RERO aura **défini son rôle en tant que centre de compétence dans la numérisation de documents** ou en tant que partenaire d'un tel centre de compétence.

La numérisation de documents qui n'existent que sur papier, lorsqu'elle est conduite à grande échelle, est une entreprise à la fois coûteuse et techniquement exigeante. Comme le problème se pose partout de la même manière, une concertation entre les bibliothèques, qu'elles appartiennent à RERO ou non, est indispensable, notamment pour qu'elles puissent partager leurs expériences. Dans son propre intérêt, RERO doit donc jouer un rôle actif dans ce domaine. L'infrastructure nécessaire étant onéreuse, une solution mutualisée pourrait s'avérer adéquate.

b. En 2012 RERO aura **défini son rôle en tant que centre de compétence dans l'archivage pérenne de documents** (numériques ou non) ou en tant que partenaire d'un tel centre de compétence.

Comme pour la numérisation des documents, le problème de l'archivage pérenne se pose partout de la même manière. Cela concerne d'une part l'information numérisée, sujette au vieillissement et à l'obsolescence des supports, d'autre part les livres, pour lesquels l'entreposage de documents anciens et rarement consultés occasionne des coûts disproportionnés. Là aussi RERO doit jouer un rôle actif que ce soit dans le par-

Texte soumis à la CUSO

tage des compétences et dans la définition et l'application des standards à utiliser ou dans la mise sur pied et l'exploitation d'une infrastructure basée par exemple sur un silo à livres commun.

3.6 Activités à réexaminer

Afin d'utiliser les moyens disponibles pour le plus grand profit des usagers, deux domaines d'activité seront réexaminés et éventuellement redimensionnés ou réorientés :

a. Pendant les années 2008 à 2012, **les développements trop spécifiques à un seul site ou à une seule bibliothèque doivent être évités**.

De tels développements absorbent une quantité de ressources souvent sans rapport avec l'intérêt général ou leur utilité. Fréquemment il s'avère par la suite qu'un besoin spécifique exprimé par un site ou une bibliothèque ne constitue que le cas particulier d'une fonctionnalité utile aux autres. Il s'ensuit qu'il est important de ne lancer de tels développements qu'après en avoir suffisamment vérifié la spécification auprès de tous les usagers potentiels.

b. En 2012 RERO aura **réexaminé la pertinence du catalogage par matières**.

Il convient de vérifier si le catalogage par matières, tel qu'il se fait actuellement, correspond bien aux besoins effectifs des usagers. Comme indiqué dans les commentaires à l'objectif 3.1.a, il est souhaitable d'améliorer la navigation, par exemple au moyen d'une classification, ce qui pourrait exiger de revoir les principes et dispositifs des accès par sujets.

4 Organisation et fonctionnement

Pour atteindre les objectifs stratégiques du chapitre 3 et pour pallier les déficits structurels évoqués dans la section 2.2, RERO doit revoir et probablement réformer son organisation et son fonctionnement.

4.1 Réforme de la gouvernance et de la structure

a. Avec le soutien de la CUSO, RERO aura réformé en 2009 le **mode de gouvernance** aux différents niveaux du réseau, **précisé la nature et le rôle de ses organes et de ses commissions** et adapté en conséquence ses **procédures décisionnelles**.

RERO ne pourra éviter de mieux intégrer ses composantes. Il s'agit en outre de rendre la structure plus efficace, afin de parvenir plus rapidement à des décisions, puis d'assurer que les décisions prises soient mises en œuvre partout. Une telle réforme pourrait impliquer un report de certaines compétences des sites et des bibliothèques affiliées vers les organes et structures communs du réseau. Comme une telle cession de compétences toucherait des entités qui dépendent de pouvoirs publics différents, elle devrait être acceptée et soutenue par l'instance faîtière qu'est la CUSO, ainsi que par les autorités cantonales, communales et académiques concernées.

Si la CUSO venait à disparaître ou était remplacée par un autre organe de coordination, RERO devrait conserver un ancrage politique pour que ses activités restent intégrées

Texte soumis à la CUSO

dans le champ de responsabilité de la Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique (CIIP).

4.2 Promotion des échanges d'expériences faites

Malgré la nécessité de tendre vers une intégration accrue telle que celle évoquée dans la section précédente, la structure de RERO restera de nature fédérative ; il est donc crucial de prêter une attention particulière aux échanges horizontaux. En agissant localement, tout en pensant globalement, les acteurs du réseau peuvent apporter une contribution importante à l'ensemble.

a. En 2012, RERO aura mis en place un **mécanisme d'échanges** destiné à coordonner la **veille technologique** ainsi qu'à lancer et à suivre des **projets novateurs,** qu'ils soient conduits par la centrale ou par une bibliothèque affiliée.

Il peut parfois être plus efficace de conduire des projets expérimentaux avec un petit nombre de personnes particulièrement concernées par un sujet ou proches les unes des autres plutôt que de centraliser de tels développements. Il faut en revanche que la conception du projet prenne en compte les besoins de l'ensemble du réseau pour que tous puissent bénéficier des résultats et que les partenaires soient régulièrement informés de l'avancement des travaux et des expériences faites.

b. En 2012, RERO aura mis en place un **mécanisme d'identification et de suivi des domaines où une mutualisation des prestations** est susceptible d'offrir d'importants avantages à ses membres ainsi qu'à tout ou partie de leurs usagers.

Dans une structure fédérative, ce sont souvent les responsables des différentes bibliothèques qui sont le mieux à même d'identifier les domaines dans lesquels une mutualisation pourrait profiter à tous les partenaires.

4.3 Amélioration de l'information des usagers et de la formation du personnel

Les objectifs énoncés dans la section 3 doivent conduire à des améliorations techniques, qui ne sont utiles que si elles sont utilisées à bon escient. Plus un système est complexe et flexible, plus la formation des usagers prend de l'importance.

a. En 2012, RERO aura créé des conditions favorables pour que les collaborateurs des bibliothèques affiliées et les usagers **utilisent efficacement les diverses prestations** du réseau.

b. Pendant les années 2008 à 2012, RERO aura activement promu la **formation des collaborateurs** des bibliothèques affiliées, notamment lors de l'introduction de nouvelles prestations.

Ce n'est que dans la mesure où les bibliothécaires maîtrisent les possibilités du système qu'ils sont à même de les faire connaître aux usagers et de les aider efficacement dans leurs recherches documentaires.

Texte soumis à la CUSO

4.4 Amélioration de la cohérence du réseau

a. D'ici à 2009, RERO aura défini dans quels domaines une **politique commune** doit être instaurée.

Comme relevé dans la section 2.2, RERO souffre d'un manque de cohérence dû à des pratiques différentes d'une bibliothèque à l'autre. Les domaines qui entrent en ligne de compte pour une politique commune pourraient être notamment la politique d'acquisition, la politique de conservation, avec éventuellement la réalisation d'un silo commun, les pratiques du catalogage et la numérisation des fonds patrimoniaux.

5 Adoption et mise en œuvre plan stratégique

5.1 Adoption du plan stratégique

Ce plan stratégique 2008–2012 a été mis en consultation pendant l'automne 2007 dans l'ensemble de RERO. Il a été révisé sur la base des résultats de cette consultation.

Le Conseil exécutif le présentera à la CUSO, en lui proposant de l'adopter comme l'expression de sa politique documentaire. Les autorités de tutelle des bibliothèques affiliées les plus importantes seront en outre invitées à souscrire aux objectifs énoncés.

5.2 Mise en œuvre du plan stratégique

Dès 2008, les bibliothèques affiliées, ainsi que leurs organes de tutelle, incluront les éléments de ce plan stratégique qui les concernent dans leurs propres plans de développement.

Le Conseil exécutif de RERO traduira les étapes nécessaires à la réalisation de ce plan dans des plans d'action bisannuels. Afin de pouvoir juger des progrès réalisés, notamment dans le cas des objectifs des sections 3.3 et 3.4, il définira des indicateurs appropriés et en suivra l'évolution.

6 Références

[1] Site web de RERO : www.rero.ch

[2] Site web de la CUSO : www.cuso.ch

[3] Site web du projet *E-lib.ch* : www.e-lib.ch

[4] Site web du *Budapest Open Access Initiative* : www.soros.org/openaccess

[5] Site web de l'*Open Archives Initiative* : www.openarchives.org

[6] Site web du réseau IDS : www.informationsverbund.ch

[7] Site web du réseau NEBIS : www.nebis.ch

[8] Site web du réseau Sudoc : www.abes.fr

[9] Site web du *Dreiländerkatalog* : www.hbz-nrw.de/angebote/dlk

Texte soumis à la CUSO